



## VÉHICULES DE SERVICE

# Protocole de biosécurité en situation d'urgence sanitaire

Ce protocole présente des **mesures de biosécurité en situation d'urgence sanitaire**, elles s'ajoutent aux mesures de biosécurité courante préconisées sur les sites de production porcine. Leur application sera recommandée par l'EQSP au moment opportun pour prévenir l'introduction ou la propagation de toute maladie déclarable de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur les sites de production porcine situés dans une zone à risque donnée. L'EQSP émettra une **zone à risque préliminaire (ZRP)** dans un rayon d'un minimum

de 3 km autour d'un site de production suspect. Elle précèdera la zone de contrôle primaire (ZCP) instaurée par l'ACIA après la confirmation d'une maladie déclarable sur le site.

Les « **Instructions générales** » doivent être consultées pour comprendre les étapes de contrôle d'une maladie déclarable, l'établissement des zones de biosécurité, les schémas des zones de transition, les clientèles cibles et pour les définitions des équipements de protection individuelle (ÉPI), des types de visite et de sites de production cités dans ce protocole.



## CIRCULATION DANS UNE ZRP

### ADOPTER UNE CONDUITE SÉCURITAIRE

- Éviter la circulation près d'un site suspect ou infecté et dans les zones de forte densité porcine ;
- Emprunter des routes pavées lorsque possible et conduire à vitesse réduite lorsque des routes de gravier sont empruntées ;
- Éviter de circuler sur les routes contaminées par de la boue, du fumier ou toute autre matière organique ;

### LORSQUE LE CENTRE DE SERVICE EST HORS D'UNE ZRP

- Éviter de circuler à l'intérieur d'une ZRP lorsque ses activités ne l'obligent pas ;

### LORSQUE LE CENTRE DE SERVICE EST DANS D'UNE ZRP

- S'assurer que le véhicule utilisé est visiblement propre, sans contamination apparente de fumier ou d'excréments d'animaux avant la sortie de la ZRP :
  - Appliquer les *Procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage des véhicules de service* de l'EQSP ;
- Ne faire aucun arrêt à un site de production porcine situé à l'intérieur de la ZRP pour une livraison ou une collecte prévue à l'extérieur de celle-ci.



## ACCÈS À UN SITE DE PRODUCTION PORCINE DANS UNE ZRP

### RESPECTER LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ SPÉCIFIQUES DEMANDÉES PAR L'ÉLEVEUR, LE CENTRE DE SERVICE ET CELLES DÉCRITES DANS CE PROTOCOLE

- Faire une livraison ou une collecte uniquement si elle est essentielle et demandée par l'éleveur :
  - Faire une livraison ou une collecte uniquement si l'éleveur a confirmé que la situation sanitaire du site de production le permet ;
  - Réévaluer le moment d'une livraison ou d'une collecte en fonction du risque que le site de production représente ;
  - Organiser les horaires pour minimiser le nombre de déplacements nécessaires sur un site de production ;
  - Vérifier que le personnel du site de production assigné pour la livraison ou la collecte est présent pour toute assistance ;
  - Demander que les équipements et le matériel fournis par l'éleveur sont disponibles pour la livraison ou la collecte ;
  - Vérifier que les aires de service sont dégagées et propres ;
- Terminer un circuit de livraison ou de collecte sur un site de production situé dans une ZRP :
  - Effectuer une livraison ou une collecte à des sites de production situés hors d'une ZRP avant d'y circuler ;
  - Éviter de visiter plus d'un site de production situé dans une ZRP au cours d'un même circuit ;
  - Finaliser un circuit par un site de production suspect ou lié au site suspect, le cas échéant.

### SI UNE MALADIE DÉCLARABLE EST SUSPECTÉE AU COURS DE LA VISITE

- Demeurer sur le site de production avant d'obtenir l'autorisation de l'ACIA pour la sortie ;
- Respecter les mesures demandées par l'ACIA à la sortie du site de production.



## ACCÈS À LA COUR (ZAC) D'UN SITE DE PRODUCTION DANS UNE ZRP

### PRÉPARER LE VÉHICULE POUR LA VISITE

- S'assurer qu'il est libre de boue, de fumier ou de matières organiques visibles :
  - Appliquer les *Procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage des véhicules de service* de l'EQSP ;
- Utiliser un véhicule avec des tapis de sol et des sièges de passagers faits de matériau lavable ;
- Désigner une section propre et une section contaminée dans l'habitacle.

### PRÉPARER LES ÉPI, LE MATÉRIEL DE BIOSÉCURITÉ ET LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À LA LIVRAISON OU LA COLLECTE

- Préparer un kit d'ÉPI placé individuellement dans un sac en plastique transparent pour chaque cour (ZAC) visitée :
  - S'assurer que les ÉPI sont préalablement nettoyés ;
  - Utiliser des ÉPI et du matériel à usage

unique neufs qui n'ont jamais été en contact avec d'autres sites de production porcine ;

- Inclure des équipements et du matériel nécessaires à la visite :
  - Des kits d'ÉPI ;
  - Des couvre-chaussures adaptés aux conditions météorologiques ;
  - Du matériel de désinfection ;
  - Un pulvérisateur à compression avec une solution désinfectante efficace contre l'agent pathogène ciblé (se référer aux Informations utiles sur les désinfectants après une contamination par une maladie déclarable chez le porc de l'EQSP) ;
  - Des sacs en plastique noir pour tout ÉPI ou matériel à jeter au site de production ;

- S'assurer que les ÉPI, le matériel et les équipements sont à portée de main dans l'habitacle du véhicule pour faciliter leur accès à l'arrivée sur le site ;

- Vérifier avec l'éleveur de la présence d'une poubelle et d'un pulvérisateur à compression avec une solution désinfectante à la sortie de la cour (ZAC).

## KIT D'ÉPI POUR CHAQUE COUR (ZAC) VISITÉE :



## MATÉRIEL DISPONIBLE DANS LE VÉHICULE

- 1 contenant de lingettes désinfectantes ;
- 1 flacon de gel désinfectant pour les mains ;
- 1 désinfectant en aérosol ;
- 1 pulvérisateur à compression et une solution désinfectante.



## SITE DE PRODUCTION SUSPECT OU LIÉ AU SITE SUSPECT

### SEULES LES VISITES URGENTES SONT POSSIBLES

**LA RÉCEPTION OU L'EXPÉDITION DE PORCS, DE CADAVRES DE PORCS, DE LISIER, DE GRAINS DOIT ÊTRE SUSPENDUE OU ANNULÉE PAR L'ÉLEVEUR ET AUSSITÔT COMMUNIQUÉE AU FOURNISSEUR DE SERVICE.**



## SITE DE PRODUCTION PORCINE NON SUSPECT DANS UNE ZRP

### MESURES À L'ENTRÉE DE LA COUR (ZAC)

#### VOIR LA VIDÉO

1. Se stationner à l'entrée de la cour (ZAC) :
  - Fermer les portes et les vitres du véhicule ;
  - Communiquer avec le propriétaire ;
2. Prendre un kit d'ÉPI préalablement préparé :
  - Installer un tapis de sol et un couvre-siège dans l'espace conducteur ;
  - Avoir un sac en plastique noir accessible à partir de l'extérieur de l'habitacle ;
  - Revêtir un survêtement jetable, des gants jetables et des couvre-chaussures dans l'habitacle ou à l'extérieur du véhicule en utilisant un tapis de sol ;
  - Le cas échéant, récupérer le tapis de sol et le jeter dans le sac en plastique noir ;
3. Conduire directement à l'endroit désigné pour le service.

### MESURES DANS LA COUR (ZAC)

#### VOIR LA VIDÉO

1. Ne jamais entrer en contact avec les porcs, leurs produits et sous-produits, les bâtiments, équipements et matériel utilisés pour leur soin, à moins que le service demandé ne l'exige ;
2. Nettoyer et désinfecter les équipements utilisés lors de la livraison ou de la collecte avant leur chargement dans le véhicule ou la remorque en utilisant le matériel apporté ;
3. Laisser le bon de livraison dans la boîte aux lettres de la porcherie (ZAR), le cas échéant.

### MESURES À LA SORTIE DE LA COUR (ZAC)

1. Déplacer le véhicule à l'entrée (PAC) de la cour (ZAC) et appliquer les mesures de nettoyage et de désinfection requises :
  - Nettoyer l'excédent de boue, de fumier ou d'autres débris et désinfecter les roues, les arches de roues et le dessous du véhicule ;
  - Désinfecter les couvre-chaussures réutilisables, le cas échéant, et le pulvérisateur à compression ;
2. Se rendre au véhicule pour enlever les ÉPI dans l'habitacle ou à l'extérieur de ce dernier :
  - Pour un déshabillage à l'extérieur du véhicule, prendre le tapis de sol utilisé pour l'espace conducteur et le déposer au sol ;
  - Enlever les couvre-chaussures, le survêtement, le couvre-siège, le tapis de sol et les jeter dans le sac en plastique noir ;
  - Le cas échéant, récupérer le tapis de sol déposé à l'extérieur pour le jeter dans le sac en plastique noir ;
  - Désinfecter abondamment les gants jetables, ensuite l'intérieur de l'habitacle (volant, bras de vitesse, plancher, etc.) et le cellulaire avec des lingettes désinfectantes ou du désinfectant en aérosol ;
  - Enlever les gants, les jeter dans le sac en plastique noir et le déposer dans la poubelle à la sortie de la cour (ZAC) ;
  - Se désinfecter les mains avec un gel désinfectant ou des lingettes désinfectantes ;
3. Conduire directement à un poste de lavage ou au centre de service dès la sortie de la ZRP :
  - Nettoyer le véhicule de service, les couvre-chaussures réutilisables, les équipements et le matériel rapporté ;
  - Changer de vêtements et désinfecter les chaussures portées avant tout retour sur un site de production porcine.